



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action
et des Comptes publics
139, rue de Bercy – Télédock 146
75572 – PARIS CEDEX 12

PARIS, le 14 février 2018

Objet : Préavis de grève – Journée du 1^{er} mars 2018 - Recommandé avec AR.

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983, nous vous informons par la présente du dépôt d'un préavis de grève par la FGF-FO concernant les fonctionnaires et agents publics pour la journée du jeudi 1^{er} mars 2018 sur le territoire de Nouvelle Calédonie. Compte tenu de l'aménagement du temps de travail et de l'organisation des services, cette grève commencera pour certains agents, le mercredi 28 février à 20 heures et se terminera, pour d'autres, le vendredi 2 mars 2018 à 8 heures,

pour porter les revendications légitimes suivantes :

- L'amélioration du pouvoir d'achat ;
- Sauvegarde du système de santé ;
- L'indemnité temporaire de retraite :
 - Respect et application de l'accord de 21 novembre 2008 :
 - Pour un régime alternatif
 - Gel du plafond à 8000 €/an
 - Pas de suppression du versement pour des absences inférieures à 6 mois par an.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre parfaite considération.



Christian GROLIER,
Secrétaire Général